



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

Bureau de la Directrice générale
et Greffière-trésorière

JEUDI LE 29 JANVIER 2026

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : 19 h

AVIS DE CONVOCATION

Le 23 janvier 2026

Madame la Mairesse,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions des articles 5 et 5.4 du règlement portant le numéro 948-24, avis vous est donné par la présente, que les séances extraordinaires du Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts sont convoquées, par la soussignée, pour être tenues le jeudi 29 janvier 2026, à compter de 19 h, à la salle du Conseil, de l'édifice du Carrefour, sis au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9.

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. PRÉSENTATION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
- III. PÉRIODE DE QUESTIONS
- IV. RÉSOLUTIONS
 1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 29 janvier 2026.
 2. Pour adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.
 3. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire.

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. PRÉSENTATION – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2026
- III. PÉRIODE DE QUESTIONS
- IV. RÉSOLUTIONS
 1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 29 janvier 2026.
 2. Pour adopter les prévisions budgétaires de l'année 2026.
 3. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire.

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. PÉRIODE DE QUESTION

III. RÉOLUTIONS

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 29 janvier 2026.

A.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT : Dépôt de l'avis de motion et présentation du projet de règlement afin de décréter l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux variés et établissant les taux de taxes foncières générales, spéciales et des compensations et établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'année 2026, lequel abroge et remplace les règlements portant les numéros suivants :

- 949-25 : Pour abroger et remplacer le règlement numéro 931-24 décrétant l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux variés et établissant les taux de taxes foncières générales, spéciales et des compensations et établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'année 2025.
- 950-25 : Pour amender le règlement numéro 949-25 décrétant l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux variés et établissant les taux de taxes foncières générales, spéciales et des compensations et établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'année 2025 – Modification à l'annexe D « Tarification pour les services ou biens et la délivrance de divers documents par le service de l'Environnement et de l'Urbanisme » et modification de l'annexe F « Tarification pour les services ou biens et la délivrance de divers documents par le service des Travaux publics.

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire.

La Directrice générale et
Greffière-trésorière,



Salima Hachachena

SH/fl/nc